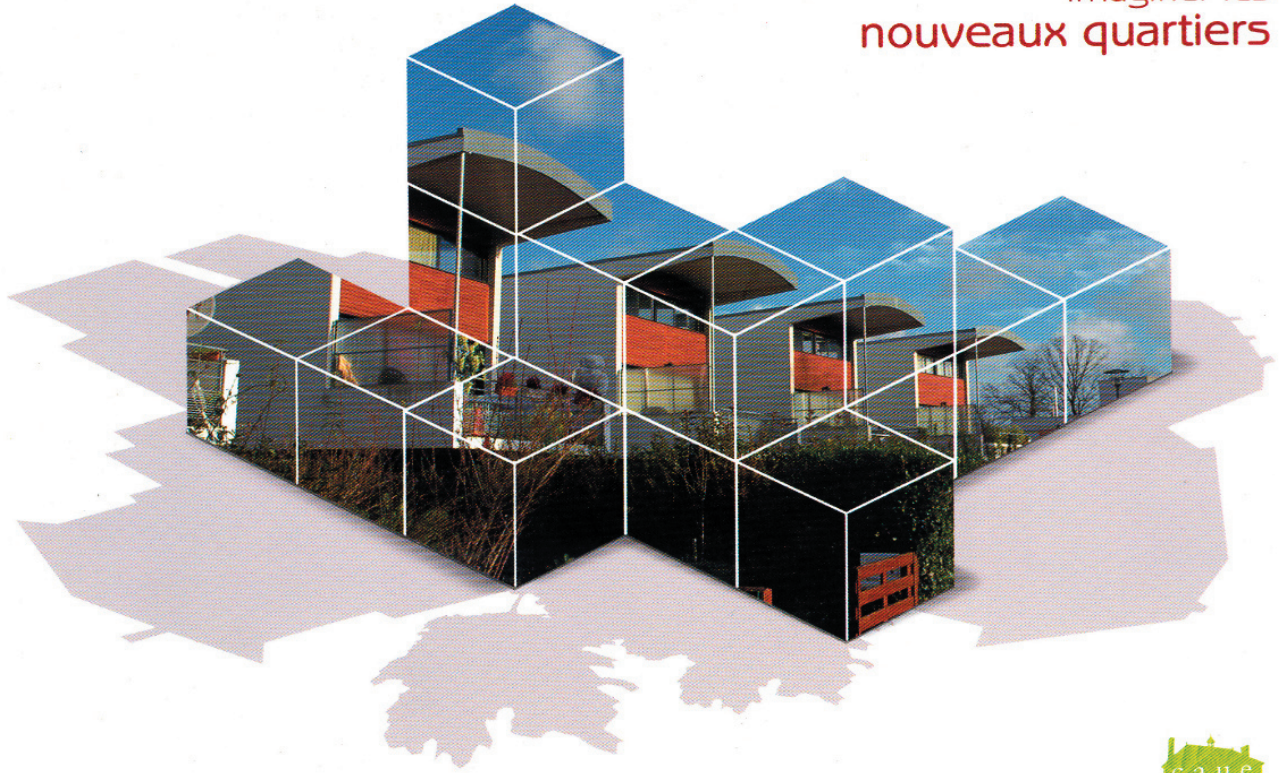


# Imaginer les nouveaux quartiers



Guide méthodologique destiné aux maîtres d'ouvrage des lotissements





## La composition d'ensemble [les réseaux : hiérarchisation des voies]

Règles de  
composition  
83 / 84

**Projet : La Chambrerie, Tours** [Indre-et-Loire]  
Maîtrise d'oeuvre : Atelier d'architecture urbaine, Serge  
RENAUDIE, Architecte

Le projet de quartier prend appui sur une hiérarchisation des différentes voies de desserte. Trois types de voies sont ainsi mis en place : la voie principale, reliée aux rues existantes, structure le site telle une colonne vertébrale ; des voies secondaires, greffées sur l'axe majeur, pénètrent plus avant dans le quartier organisant les îlots ; un maillage de chemins piétonniers complète le dispositif.

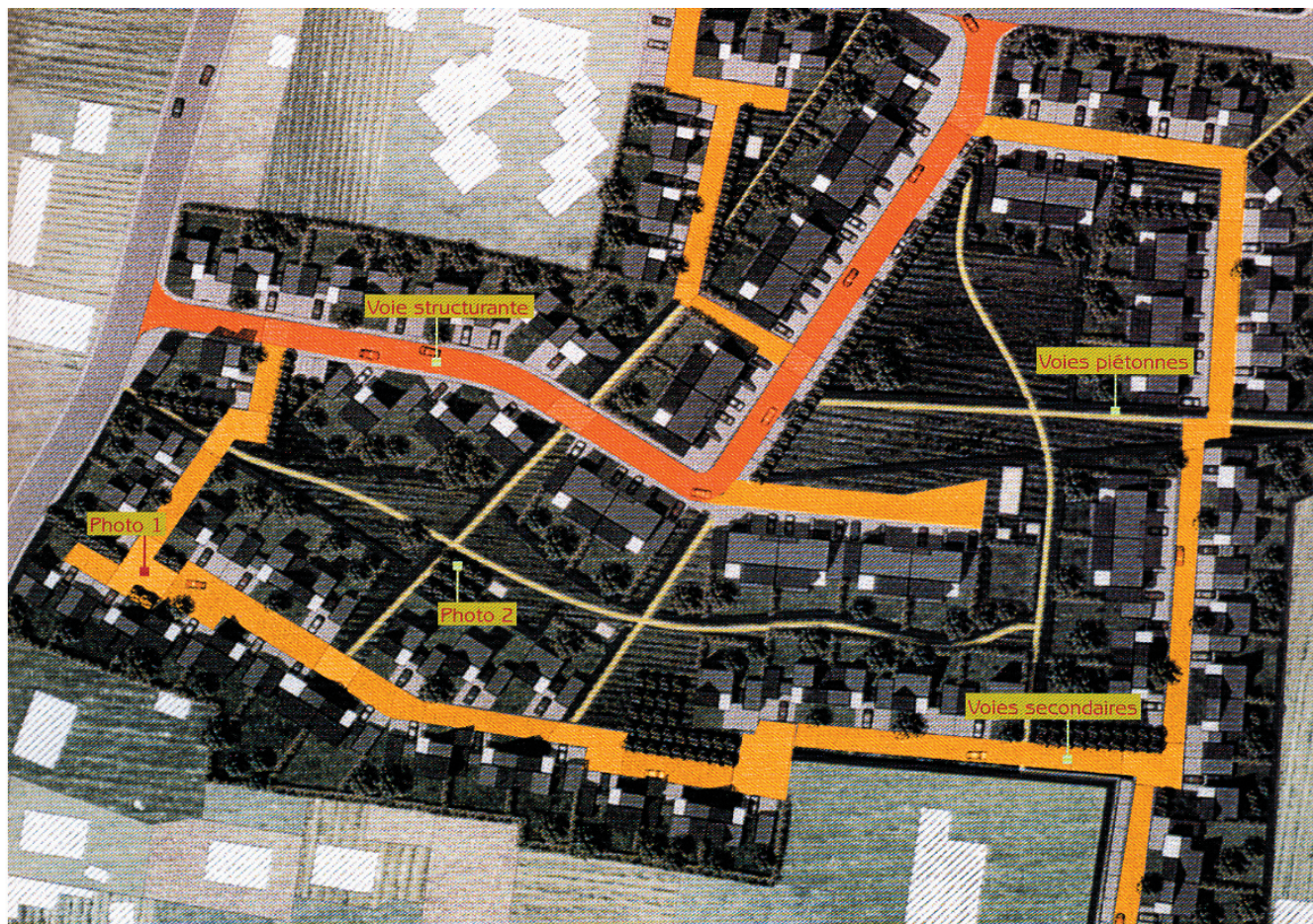
Le calibrage réfléchi des différentes voies associe trois avantages majeurs : sécurité des déplacements, agrément des circulations piétonnes et tranquillité des cœurs d'îlots ; repérage facilité à l'intérieur du quartier (on évite l'effet labyrinthe dû au dimensionnement systématique et répété de tous les axes) ; économie de mise en œuvre et d'entretien (une desserte piétonne ne recevra pas le même revêtement qu'un axe circulé).



Voies secondaires [Photo 1]



Chemin piéton [Photo 2]





## La composition d'ensemble [les réseaux : chemins piétons]



Règles de  
composition  
91 / 92



**Projet : La Chamberrie, Tours** [Indre-et-Loire]

Maîtrise d'oeuvre : Atelier d'architecture urbaine, Serge  
RENAUDIE, Architecte

Les cheminements piétons s'organisent en arrière des parcelles privées. Cette disposition offre une autre dimension à la pratique du quartier en lien direct avec le contexte rural et ses usages. Les riverains peuvent traverser le quartier sans côtoyer les véhicules ordinairement omniprésents.

Ce maillage qui met en valeur les fonds de jardin (ces derniers s'ouvrent aux passages) favorise les rapports de voisinage.

**Organisation des voies piétonnes**

[Plan de principe]



**Mise en situation**  
Cheminement piéton [Infographie]







## La composition d'ensemble [les espaces publics : création d'un quartier]

Règles de  
composition  
105 / 106

**Projet : La Chambrierie, Tours** [Indre-et-Loire]

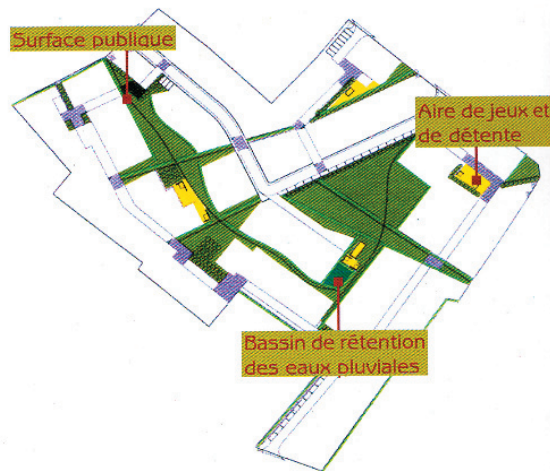
Maîtrise d'oeuvre : Atelier d'architecture urbaine, Serge  
RENAUDIE, Architecte

La composition d'ensemble prend appui sur la distinction entre espaces publics et espaces privés. La réservation de vastes et nombreux espaces verts, agencés en séquences, harmonise les rapports entre le domaine parcellaire et les diverses circulations.

L'intégration concertée de l'aire de jeux, du bassin de rétention des eaux pluviales, et des généreuses surfaces engazonnées au fil d'un chemin piéton sécurisé génère une atmosphère manifeste de convivialité qui étend la pratique du quartier au-delà de la parcelle privée.



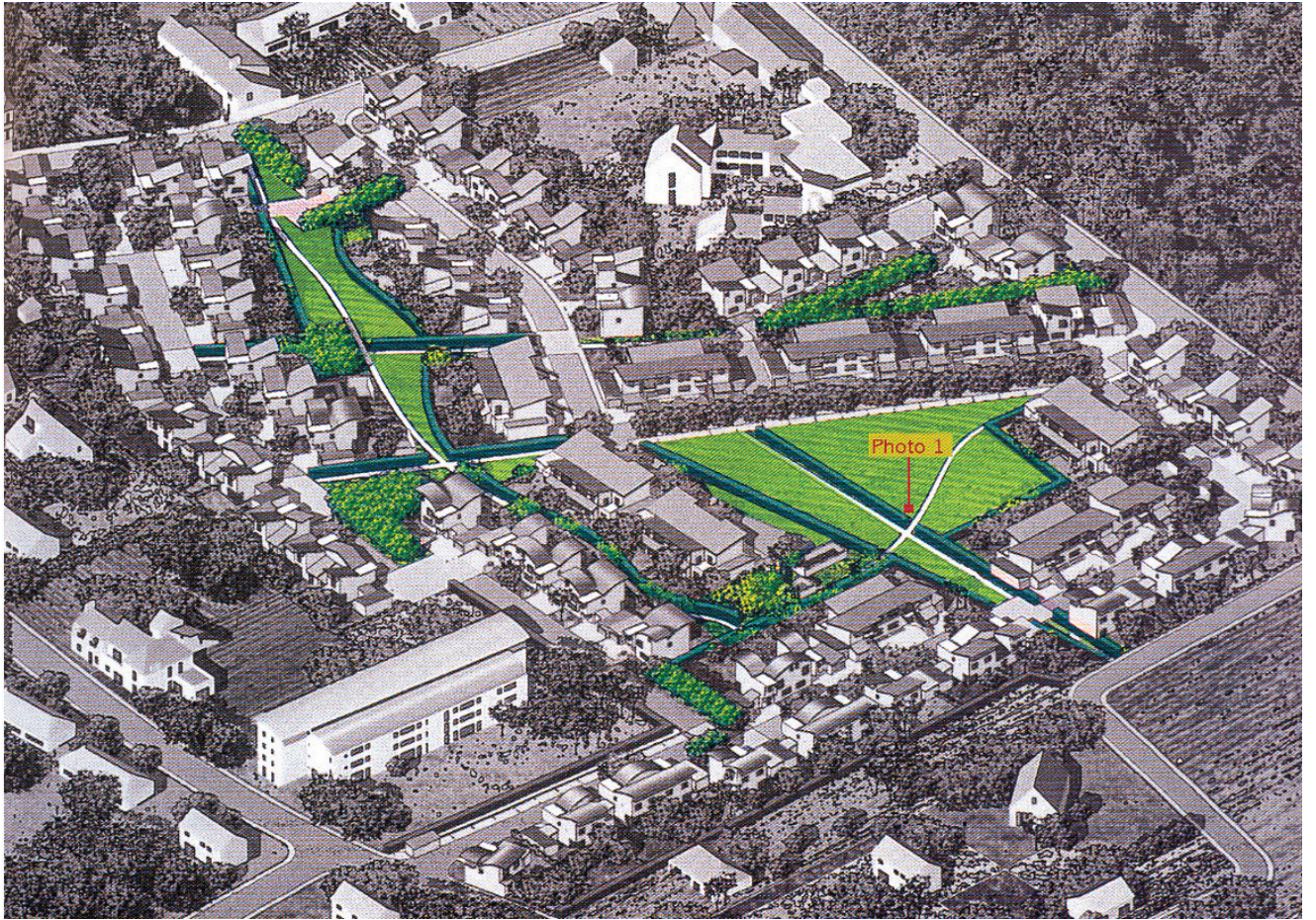
**Croisement** entre 2 chemins  
[Photo 1]



**Les différents usages des espaces verts**  
[Schéma descriptif]

Mise en relief **l'articulation**  
**des divers espaces verts** dans l'aménagement  
[Perspective aérienne]







"Le catalogue des formes est infini : aussi longtemps que chaque forme n'aura pas trouvé sa ville, de nouvelles villes continueront de naître. Là où les formes épuisent leurs variations et se défont, commence la fin de la ville." [Italo Calvino, *Les villes invisibles*]

Prix : 20 euros TTC Dépôt légal : novembre 2005 - ISBN 2-9524637-1-9

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe, 1 rue de la Mariette 72000 Le Mans Site : [www.caue-sarthe.com](http://www.caue-sarthe.com)